

Préparer la reprise économique après le covid19

1. Temporalité et incertitude sur la situation sanitaire

La reprise économique s'inscrit en trois temps. Nous sommes aujourd'hui au temps 1, qui est celui de la crise sanitaire et de la réponse urgente à la crise économique. La reprise économique proprement dite viendra dans un temps 2 qui pourra s'étaler sur plusieurs mois voire années. La nature et la gravité de la crise, et le fait qu'elle est survenue dans un monde déjà en proie à des transformations, conduira à moyen terme vers un monde nouveau, c'est le temps 3.

Le calendrier de la reprise contient **un élément d'incertitude important : la durée de la crise sanitaire et les modalités de sa résolution.** L'économie ne reprendra pas dans les mêmes conditions selon que le confinement prenne fin dans quelques semaines et de manière définitive, ou qu'il y ait une alternance sur plusieurs mois entre confinement strict et confinement souple, ou encore que le confinement soit prolongé de manière stricte sur plusieurs mois. Les études économiques disponibles acceptent l'hypothèse d'un taux d'activité de l'ordre de 2/3 durant la période de confinement, ce qui représente un impact direct de -3 points de croissance annuelle par mois de confinement ; les coûts économiques sont plus importants lorsque l'on admet que l'activité ne reprendra que progressivement, et qu'une partie du tissu productif sera détruit comme dans toute récession.

Pour préparer le temps 2, il faut bien gérer le temps 1 et anticiper le temps 3. Le temps 2 de la reprise amènera l'économie du point où l'aura laissée le temps 1 vers son point d'arrivée (temps 3). Les choix faits au temps 1 impacteront fortement la suite, et notamment sur le plan des ressources (matérielles : ressources humaines, financières, de capital productif, et immatérielles : confiance, capital politique, cohésion sociale) disponibles pour mener à bien la reprise. Dans une France affaiblie par la crise économique et sanitaire, le temps 2 doit pouvoir compter sur un supplément d'âme, c'est-à-dire des perspectives fédératrices pour le temps 3 et au-delà, alignées sur les aspirations des différents acteurs (au lieu d'une simple reconstruction du passé ou relance de l'appareil productif).

2. L'héritage de la crise sanitaire : enseignements collectifs et nouveaux déséquilibres

Sous réserve d'une résolution de la crise sanitaire encore incertaine au regard de ses modalités et de son calendrier, nous décrivons ici les données du problème pour amorcer la reprise.

La crise du covid-19 a fait émerger plusieurs **enseignements collectifs**, qui sont autant de données pour le débat de politique économique:

- Enseignement 1 : besoin de **plus de sécurité pour l'approvisionnement du pays** ;
- Enseignement 2 : besoin de **plus d'Etat (ou d'action publique) sur les domaines essentiels** à la continuité nationale : santé, sécurité, filets de sécurité pour les entreprises et leurs salariés ;
- Enseignement 3 : **forte capacité à se mobiliser des salariés** dans les entreprises et secteurs publics essentiels à la continuité du pays, à s'adapter à de nouvelles habitudes de travail, de vie sociale et de mode de vie ;

- Enseignement 4 : **forte capacité des entreprises à d'adapter et à apporter des solutions**, mais aussi grande fragilité de celles qui ne peuvent pas s'adapter et qui sont à l'arrêt.

En parallèle, **la crise a fait émerger ou accentué des déséquilibres** qui vont conditionner la suite :

- Déséquilibre 1 : **risque de fractures sociales aggravées** parce que beaucoup de ceux qui sont au front sanitaire sont d'anciens « gilets jaunes » ou sociologiquement proches, avec parfois une opposition cols blancs /cols bleus au sein d'une même entreprise/administration ;
- Déséquilibre 2 : **finances publiques exsangues**, après l'effort de soutien aux entreprises, les dépenses sanitaires et les pertes de recettes fiscales ;
- Déséquilibre 3 : **bilans des entreprises dégradés** par la crise avec des dettes de trésorerie vis-à-vis des administrations, d'autres entreprises et de clients, des banques ; la situation de départ était parfois fragile et le taux d'endettement global était élevé fin 2019 ;
- Déséquilibre 4 : **décalages entre offre et demande** à plusieurs endroits du circuit économique : déplacement de la demande des ménages, fermetures de certains débouchés pour des raisons sanitaires, difficultés d'approvisionnement à l'international, pertes de débouchés à l'export, frictions sur la chaîne logistique ; les économistes combinent chocs d'offre et de demande ;
- Déséquilibre 4 : **tensions au niveau européen** avec des dérogations d'urgence à la règle européenne (aides d'Etat, Pacte de stabilité) mais un désaccord de fond entre Etats européens sur le volet solidarité ; certains intellectuels mais aussi hommes politiques estiment que la pérennité de l'euro voire de l'UE est en danger ;
- Déséquilibre 5 : **manque de pouvoir d'achat** qui va peser singulièrement sur les personnes les plus fragiles ou des classes moyennes inférieures, parfois parmi ceux qui ont été en première ligne durant la crise ;
- Déséquilibre 6 : **manque de confiance** d'abord dans la sécurité sanitaire, mais plus largement dans le fonctionnement de la société : dans l'Etat qui a parfois failli et qui sort affaibli, dans l'Europe qui n'a pas su montrer sa valeur ajoutée et a été plutôt suiveuse, dans le marché intérieur européen qui s'est fermé, et dans le futur de nombreuses entreprises qui font face à des risques non couverts et ne relevant pas de leur activité.

En arrière-plan, les tensions qui rythmaient le débat politique et social avant le covid10 restent présentes : aspirations écologiques, demande de pouvoir d'achat, fractures territoriales, ras-le-bol fiscal, manque de services publics, peur de la transformation des emplois, etc.

3. Propositions pour la reprise, acteur par acteur

Les entreprises devront s'adapter à un marché bouleversé, en s'appuyant sur leur écosystème :

- Durant la période de confinement, il est aussi important d'assurer la ligne de vie en trésorerie et de préserver son capital humain (via l'activité partielle) que de maintenir une relation de confiance au sein de son écosystème de fournisseurs et de clients ;
- Reprendre l'activité dès que possible, quitte à l'adapter (cf textile, luxe), en accord avec les salariés de l'entreprises et les parties prenantes : fournisseurs, clients, créanciers ;
- Mener précocement un travail d'inventaire pour préparer le futur :
 - o Reconsidérer son marché et son positionnement stratégique ;
 - o Faire un diagnostic des besoins de compétences et de formation ;
 - o Assainir son bilan de manière proactive, en lien avec ses créanciers.

Les partenaires sociaux doivent se positionner en facilitateurs du dialogue social au niveau des entreprises et en anticipateurs des transformations :

- Fixer des cadres de dialogue au niveau interprofessionnel et au niveau des branches pour faciliter le dialogue social au plus près du terrain, pour permettre une reprise dans les meilleures conditions et dans un climat de confiance ;
- Anticiper les transformations : dans un environnement qui va profondément se transformer du fait de l'automatisation de nombreuses professions, que la crise sanitaire a tendance à accélérer, préparer un cadre partagé de planification des besoins de compétences (GPEC).

L'Etat doit concentrer son action sur deux fonctions prioritaires : garantie des services publics essentiels et cadre stratégique de long terme, en laissant autant que possible la société civile faire:

- Prioriser l'action publique sur les besoins essentiels pour la société et l'économie (santé, sécurité et ordre public, éducation, justice, filets de sécurité sociale), sans chercher à tout faire;
- Fixer le cadre stratégique de la transformation de l'économie, en concertation avec les partenaires sociaux et la société civile: réindustrialisation (ce qui passe par le rétablissement de la compétitivité du site France), économie de la santé, numérique, éducation ;
- Accepter de laisser les acteurs (collectivité locales, entreprises, société civile) agir une fois que le cadre a été fixé ; cela passe par plus de décentralisation, d'expérimentation et également un plus grand rôle donné aux partenaires sociaux pour organiser le travail ;
- Retrouver des marges de manœuvre budgétaires pour être en mesure de jouer son rôle de manière pérenne

Les ménages, qui sont des électeurs et des consommateurs, doivent choisir les conditions de la production et du partage de la richesse nationale

- Mettre en place les conditions d'un partage des revenus compatible avec les aspirations partagées de justice sociale et les conditions nécessaires d'efficacité économique ;
- Fixer les objectifs de long terme sur les sujets structurants tels que le climat et l'environnement, le choix du produire en France, en trouvant un accord entre les ambitions des électeurs et les besoins des consommateurs.

Le secteur financier doit jouer son rôle dans le financement de la reprise et dans la protection contre le risque

- Accompagner les entreprises dans l'assainissement de leur bilan et dans le financement des investissements quand les conditions de rentabilité sont assurées ;
- Mettre en place, en partenariat avec les pouvoirs publics, des mécanismes d'assurance pour faire face aux risques extrêmes tels que les pandémies..

Les institutions européennes, tant pour l'UE que pour la zone euro, doivent affirmer leur rôle au niveau supranational comme leurs homologues aux US et en Chine

- Assurer les conditions de la souveraineté économique pour l'ensemble des pays européens, sans quoi la pérennité du marché unique n'est pas assurée, tellement est forte la tentation au repli sur soi en cas de crise ; cela passera par une modernisation du droit de la concurrence mais aussi par la mise en œuvre d'une stratégie industrielle ambitieuse ;
- Assurer des conditions de financement pour l'économie européenne aussi favorables qu'au sein des autres grandes régions économiques (US, et Chine) ; en particulier, l'UE doit être en mesure de financer l'effort de reconstruction qui sera porté par le secteur public et le secteur privé, ce qui peut conduire à un rôle plus actif de la politique budgétaire européenne et un meilleur partage des risques entre pays européens.